Image not found or type unknown

travaux éxécutés par la Maire pour un privé

Par **Zifre**, le **15/07/2021** à **13:14**

Bonjour

La mairie a fait des travaux d'aménagement d'un local poubelle dans un lotissement privé.

je précise qu'il n'y a pas de délibération en conseil municipal.

La Mairie a fait appel a deux entreprises et aussi aux agents du service technique .

il on déplacer un branchement EDF et refait le revettement au sol du local privé.

Le cout est de plus de 16.000€.

Est ce bien légale?

Dans ma copropriété le maire nous a obliger de passer par une subvention pour financer les travaux de voirie.

Je ne comprend pas le deux poids deux mesures .

merci

Par **Zifre**, le **15/07/2021** à **13:51**

Ou puis je trouver le contact du comptable public ? il est en préfecture ou à la Mairie?

A quelles questions puis vous répondre pour apporter plus de détails?

MErci

Par **fabrice58**, le **16/07/2021** à **09:11**

Bonjour

il s'agit du trésorier municipal, qui est assignataire de la mairie de votre commune.

Si vous nous dites le nom de celle-ci, on pourra vous dire qui c'est.

cordialement

Par **Zifre**, le **16/07/2021** à **10:29**

je suis à xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxx .

le Maire est xxxxxxxxxxxx , dernier élu de la bande à xxxxxxx

Par **Marck.ESP**, le **16/07/2021** à **16:57**

Post en infraction vis à vis des CGU.

Par **P.M.**, le **16/07/2021** à **18:05**

Bonjour avant tout,

Certains vous diraient de les joindre par message privé mais ce genre de commentaires incriminant des personnes sont à proscrire...

Par **Zifre**, le **19/07/2021** à **20:58**

J'ai pausé une question , sans accusé qui que ce soit.

j'ai écrit les faits.

fabrice58
m'avait demandé des détails d'ou je vie.

que mon maire est un l'acien trésorier de Guérini c'est un fait , pas une incrimination .

La` c'est vous qui semblez le juger juste par son entourage .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Moi je voudrais juste savoir à qui je dois écrire pour informer que des travaux on été exécutés dans une prprieté privée avec des moiens publics .

Cordialement

bonne soiré de Saint Rémy de Provence

Par **P.M.**, le **19/07/2021** à **21:04**

Bonjour,

Incriminer des personnes c'est les citer nommément au sens des condition générales d'utilisation du forum...

Par **Zifre**, le **03/09/2021** à **16:05**

Bonjour

suite à ma demande des factures pour les travaux , la mairie m'envoi deux facture et un message qui suggaire l'urgence de l'intervention à carattére sécuritaire suite à un incendi du local (intervenu en janvier 2021) les travaux étaient prévus en mars , l'incendi a accéléré l'intravention de inedis .

pensez vous que le le trésorier de la commune croira au Maire et a ce carattaire d'Urgence quand les courriers aux riverains datent de 2019 et 2020 ?

Je trouve que le Maire a u beaucoup de chance que l'incendi arrive quelques jours avant l'intervention de ces services .

quand pensez vous?

Merci

Par **Chaber**, le **03/09/2021** à **16:37**

bonjour

pour info le trésorier n'a aucun pouvoir. Son rôle se borne à payer les factures quand il en reçu l'ordre et la commune et de recouvrer les impôts locaux.

le modérateur ou le superviseur qui a censuré les noms devrait continuer sa mission en anonymisant le nom de Gxxxxxxi et celui de la commune

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Zifre**, le **04/09/2021** à **09:09**

A qui devons nous nous adresser ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés